

Strasbourg.eu

La Maison sport santé, un projet avec et pour les citoyens

Séminaire France Assoc Santé – 4 mars 2020

François Jouan, chef du service santé et autonomie de la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg Pauline Blanc, chargée d'études – doctorante CIFRe



Sommaire

- 1. Actions de la Ville de Strasbourg
- a) Prévention primaire
- b) Prévention secondaire
- 2. La Maison sport santé de Strasbourg
- 3. L'intégration des usagers dans la Maison sport santé
- a) Une volonté commune : associer les usagers et co-construire
- b) Une instance : le comité des usagers
- c) Vers le patient-expert ?
- d) Perspectives d'intégration des bénéficiaires :
- 4. Calendrier



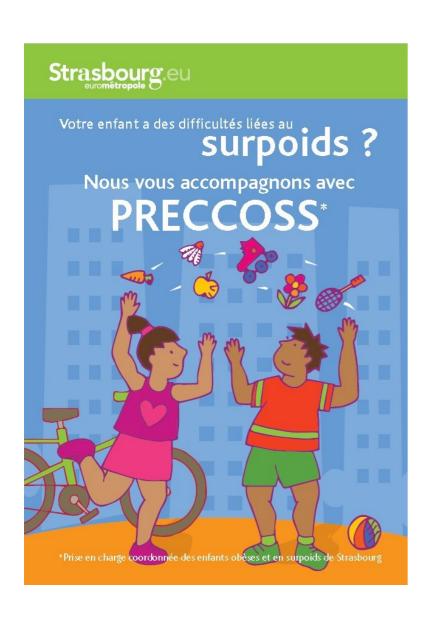
1. Actions de la Ville de Strasbourg

a) Prévention primaire

- Consolider et déployer les projets menés en lien avec la Politique de la Ville : petits déjeuners pédagogiques et vélo-écoles
- Renforcer les compétences des porteurs d'actions à travers l'accompagnement au projet et la formation
- Créer un observatoire des actions de prévention nutritionnelle permettant un recensement cartographié des actions et leur suivi/évaluation
- Développer la recherche-action et l'innovation pour décliner des actions innovantes de prévention en nutrition auprès de tous

b) Prévention secondaire





PRECCOSS - PRise En Charge Coordonnée des enfants Obèses et en Surpoids à Strasbourg

- ➤ Dispositif porté par la Ville de Strasbourg
- ➤ Une politique municipale volontariste regroupant des compétences multiples en santé:
- Mis en place en 2014, inscrit dans le contrat local de santé : 627 inclusions depuis 2014.
- ➤ Bénéficiaires : 222 actifs au 31/12/2019.
- Accompagnement pour les enfants en surpoids ou obèses strasbourgeois:
 - gratuit
 - pluridisciplinaire
 - en lien avec le médecin traitant
 - en proximité

b) Prévention secondaire





SSSO – Sport santé sur ordonnance

- ➤ Mis en place depuis novembre 2012 : 3000 inclusions
- ➤ Bénéficiaires : habitants de STRASBOURG (adultes) 800 actifs
- Pathologies stabilisées : diabète (DT1 et DT2), maladies cardio-vasculaires, obésité, cancers (sein, prostate et colon), hypertension artérielle, personnes vivant avec le VIH, asthme, bronchopneumopathie chronique obstructive et les séniors de plus de 60 ans.
- Réseau ouvert de médecins généralistes strasbourgeois : 393 prescripteurs
- Partenariat entre les services promotion de la santé et de la vie sportive pour l'organisation du dispositif.
- > Une équipe :
 - 1 coordonnateur
 - 2 chargées administratif
 - 7 ETAPS et 1 apprenti BPAPT sport santé
- 22 associations partenaires, soit 52 créneaux d'activités
- ≥ 38 créneaux d'activités encadrées par les ETAPS sport santé

2. La Maison sport santé de Strasbourg



National:

• Annonce par le Président de la République, confirmée par la ministre des Sports à l'occasion des Assises européennes du Sport Santé sur ordonnance (12/10/2017), de la création de « 500 maisons sport santé »

• Missions des MSS :

A minima : « un espace d'accueil permettant, d'une part, d'informer et d'orienter les personnes dans leur programme sport-santé »

Et / ou : « un lieu de réalisation d'un bilan de l'état de la personne, d'évaluation de sa condition physique, un lieu d'exercice de l'activité physique et sportive ou adaptée, un lieu de formation des acteurs du champ sport/santé »





2. Le projet de Maison sport santé



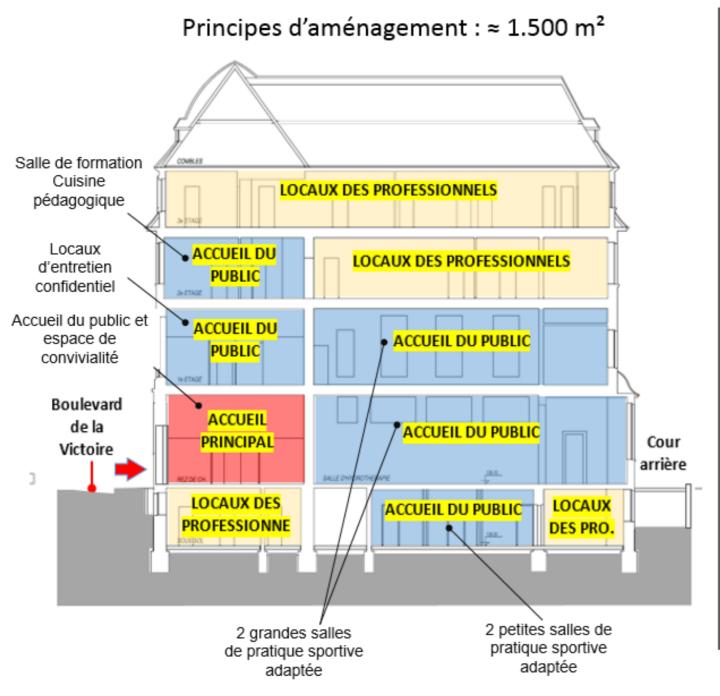
Local:

- Annonce par le Maire de Strasbourg de la création d'une Maison sport santé au sein de l'aile médicale des Bains Municipaux (17/11/2017)
- → Vers un réseau municipal de prévention pour tous publics, de prise en charge des enfants et adolescents en surpoids et des adultes atteints d'une maladie chronique et séniors fragiles
- **14 janvier 2020** : le projet strasbourgeois est labellisé « Maison Sport Santé » par le Gouvernement (3 dans le Bas-Rhin 138 au niveau national)



2. Le projet de Maison sport santé





ESPACES DÉDIÉS AU PUBLIC

en rez-de-chaussée

- Accueil, attente, rencontre et convivialité en étages
- Entretiens individuels avec les professionnels
- Espace de test des capacités physiques
- Salles de pratiques sportives adaptées
- Espaces de formation/réunion
- (Cuisine pédagogique)

2. ESPACES DE TRAVAIL DES PROFESSIONNELS ET DES PARTENAIRES

en étages

- Plateaux collaboratifs : postes attitrés / nomades
- Salles de réunions partagées
- « Bulles » d'isolement
- Locaux pour l'Institut Sport-Santé
- Locaux pour le laboratoire d'innovation ouverte
- Espace détente, prise de repas partagé

LOCAUX DE SERVICE

- Vestiaires / sanitaires du personnel
- Sanitaires des usagers
- Divers: rangements, reprographie, locaux techniques

2. Le projet de Maison sport santé



Un groupement d'intérêt public : 16 membres fondateurs.

Collectivités : Conseil Départemental, Ville de Strasbourg

Recherche, innovation : Université, Biovalley France, Institut Siel Bleu

Associations: IREPS – CDOS 67 – CR SPORTS POUR TOUS – France ASSOC SANTE - Office des Sports – Ligue contre le cancer – Unis vers le sport

Mutuelles: MGEN - MFGE

Professionnels de santé et établissements de santé : UGECAM - IURC, HUS

6 partenaires : ARS – Etat (Jeunesse et Sports) – Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace Moselle – Région Grand-Est, CPAM 67 - CARSAT

Un partenaire historique : le Régime local.

France Assoc Santé, membre fondateur du Groupement d'Intérêt Public

- Participation aux instances du GIP;
- Organisation du débat public à la Maison Sport Santé (soutien logistique, apports méthodologiques, travaux préparatoires, synthèses, communication, ...);
- Formation des patients et représentation des usagers de la Maison Sport Santé (mise à disposition de temps formateurs, logistiques, préparation des cessions, animation des cessions, mise à disposition de documentation et d'outils pédagogiques, synthèses, ...);
- Information des publics sur le droit des usagers (supports d'information, ressources documentaires, ...);
- Participation aux travaux d'étude et de recherches ;
- Participation à l'animation du Comité des usagers

3. L'intégration des usagers dans la Maison sport santé



- a) Une volonté commune : associer les usagers et coconstruire
 - → Notion d'usager et d'habitant
 - → Animations IREPS dans les quartiers pour la Maison sport santé
 - → Usagers : impliqués dans les Assises du sport santé sur ordonnance
 - → Réunions d'information futures sur la Maison sport santé

b) Une instance : le comité des usagers



Article 16 de la Convention constitutive du GIP – Le Comité des usager·ère·s

Le Comité des usager·ère·s est une instance chargée de représenter les usager·ère·s de la Maison Sport Santé de Strasbourg. Dans l'attente d'une éventuelle création d'une association des usager·ère·s de la Maison Sport Santé, les usager·ère·s qui souhaitent siéger au comité peuvent en manifester le souhait auprès du groupement. Les parents des enfants bénéficiaires des actions de la Maison Sport Santé peuvent également y siéger. Les conditions de fonctionnement du comité pourront être régies par un règlement intérieur propre.

Le Comité des usager·ère·s se réunit au moins une fois par an.

Ses avis concernant les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale et du Conseil d'administration sont joints aux délibérations communiquées aux membres de l'assemblée générale et du Conseil d'administration. Il peut demander à mettre à l'ordre du jour du CA ou de l'AG un-des point-s. Il émet un avis et est consulté sur tout projet structurant au sein de la Maison Sport Santé de Strasbourg. Il peut s'autosaisir de tout sujet concernant le projet stratégique et/ou l'objet du groupement. Il se réunit systématiquement en amont de l'assemblée générale, du Conseil d'administration et/ou du Conseil scientifique. Il est destinataire de l'ordre du jour et des délibérations proposées à l'assemblée générale et au Conseil d'administration, une semaine avant leur réunion. Il peut émettre des avis sur ces délibérations, lesquelles sont transmises aux membres de l'assemblée générale et du Conseil d'administration. Il émet un avis, sur les travaux réalisés au cours de l'année précédente et sur le programme d'activité de l'année à venir. Cet avis est présenté en assemblée générale par un·e représentant·e du Comité élu en son sein.

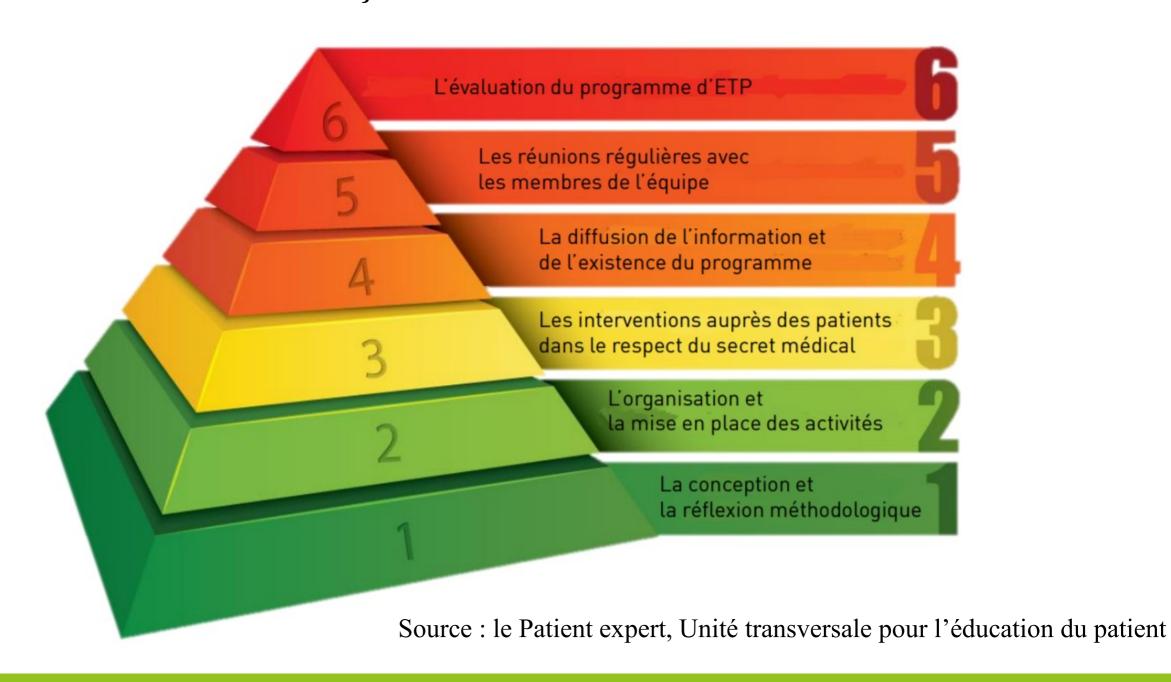
Il siège en assemblée générale et au Conseil d'administration. Il veille à la bonne présentation des avis du comité des usager·ère·s en assemblée générale et en Conseil d'administration.

Le Comité des usager · ère · s présente un rapport annuel devant l'assemblée générale.

c) Vers le patient expert ?



« Ce sont les usagers qui ont entre leur mains, l'essentiel du pouvoir de leur santé.» Marie-Françoise Collière - 1930-2005.



d) Perspectives d'intégration des bénéficiaires :

- Laboratoire d'innovation ouverte Maison sport santé
- Recherches avec l'Université de Strasbourg : Thèse en CIFRe sur les acteurs dans le projet de Maison sport santé
- Organisation d'une offre passerelle en lien avec les bénéficiaires de Maisons sport santé : encourager les pratiques auto-organisées ?

4. Calendrier

Depuis février 2019 : écriture avec les partenaires de la convention constitutive du Groupement

Mars 2020: installation de l'AG – du CA du GIP

Rentrée 2020 : Conseil scientifique et lancement d'un groupe de travail préfigurateur du comité des usagers

Rentrée 2021 : ouverture au public



Merci de votre attention!

